



Compte rendu de la commission cadre de vie

Réunion du lundi 8 mars 2021

Présents : Nicolas Clair, Daniel Gameiro, Raphaële Frison, Céline Aznar et Danielle Guillermin.

Absents, excusés : Marie - Pierre Chanel et Mathias Laugier.

Secrétaire de la réunion : Nicolas Clair.

Ordre du jour :

1) Avancées sur l'installation d'un panneau en bois pour la bibliothèque,

Thierry Ponthus a été contacté. Il est d'accord pour fournir la planche à la dimension souhaitée et cela gracieusement ! (Merci à lui). Il attend une esquisse du projet de la part de Sophie Tracz. Il est prêt à travailler directement avec Sophie pour la finalisation du panneau. Raphaële présente plusieurs propositions d'esquisses réalisées par Sophie. Nous retenons celle avec le logo de l'AVAL qui apparaît dans le mot bibliothèque avec un livre ouvert sur lequel est écrit « Vill'Kili ».

Raphaële se renseigne sur le coût de la pyrogravure auprès de Madame Carrier.

2) Poursuite du travail commencé sur les bons d'achat en faveur des nouveaux habitants,

Céline Aznar présente une maquette. Celle-ci est adoptée à l'unanimité. Dans les petites améliorations, il est convenu d'augmenter la taille des coupons et de mettre le tampon de la mairie afin d'éviter les faux. Après discussion, il est décidé de faire 3 coupons de 5 € soit un total de 15 € par carnet. La date de la remise du carnet sera écrite à la main.

Les nouveaux habitants seront invités à se signaler à la mairie par le biais du panneau électronique. Lors de la présentation qui se déroulera à la mairie, un bulletin municipal sera remis en plus du carnet. Un accueil se tiendra en juin avec les membres du conseil municipal et un autre lors des vœux du maire.

Nous estimons à une quarantaine, le nombre de nouveaux habitants dans le village.

Il s'agit maintenant de recueillir l'accord des commerçants d'ici le 15 mars :

Raphaële s'occupe de la boucherie,

Céline s'occupe de la boulangerie, esthéticienne, la coiffeuse et le bureau de tabac,



Daniel s'occupe de la fromagerie, du Bistrot des arts et du Gaec sous la Roche,

Nicolas s'occupe du garage Suranais,

Danielle s'occupe de la ferme de Valuisant.

3) Mise en place d'une organisation pour le fleurissement (commandes, personnes référentes...),

Une réunion s'est déroulée samedi dernier (6 mars) à la mairie pour aborder l'organisation du fleurissement cette année. En effet, le fleurissement est maintenant rattaché à une sous-commission du cadre de vie.

Étaient présents à cette réunion du 6 mars : Marie Louise Savey, Pierre Broquet, Christian Venet, Marie Jeanine Clair, Danielle Guillermin, Raphaële Frison et Nicolas Clair. M. Louvet et M. Becuwe étaient quant à eux excusés.

Les objectifs de cette réunion du 6 mars étaient de lister les autres personnes susceptibles d'être intéressées et de les inviter à une prochaine réunion qui est fixée au **samedi 20 mars à 9 heures**, à la mairie, en présence de M. Louvet. Celles-ci seront invitées par mail avec le message suivant :

Bonjour,

Vous avez œuvré dans l'association fleurissement par le passé. Nous ne pouvons que vous remercier pour cet engagement et le temps consacré afin d'embellir notre commune.

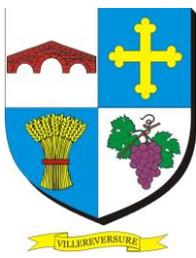
Cette année, le fleurissement a été rattaché à la sous-commission cadre de vie. Nous sommes à la recherche de bénévoles pour continuer le travail qui a été fait afin de rendre notre village toujours plus agréable et accueillant pour les personnes de passage ou résidentes.

Si vous êtes intéressé(e), nous vous invitons à une réunion qui se déroulera le samedi 20 mars à 9 heures à la mairie. Au cours de cette réunion, nous nommerons des référents et nous aborderons les principaux projets pour cette année.

Espérant vous retrouver ce jour-là, nous vous adressons par avance nos sincères remerciements.

N. Clair

Pour la commission cadre de vie



Par ailleurs, ont également été abordés le besoin de déterminer le type de plantes pour cette année et le fait de désigner au moins 2 référents (1 homme et 1 femme) avec un élu, cela afin d'assurer la coordination des actions à mener, fixer le planning pour les plantations, le désherbage, l'arrosage, faire remonter les besoins, envoyer les invitations... Pour information, il faut au moins 2 heures pour arroser tous les massifs et cela 2 fois par semaine.

Un message d'invitation sera également diffusé sur le panneau électronique et par la presse.

Plusieurs idées ont été évoquées : attribuer des responsables par massif, mettre des pots de couleur avec différentes tailles dans le gros massif de la place de la gare, encourager les gens à fleurir et à entretenir devant chez eux, tailler leur haie, ...

Travailler en lien avec l'IME qui dispose d'une serre.

4) Réalisation d'un topo-guide pour le nouveau chemin de randonnée,

Une autorisation est à demander au maire de Grand Coirent car une partie du chemin passe sur le territoire de cette commune.

Puis il y aura une déclaration à faire auprès du Conseil Départemental afin de déclarer ce chemin dans le PDIPR (la CA3B devait récupérer la commission ???). Céline se renseigne.

Le nouveau chemin de randonnée serait dénommé « **circuit des anciennes vignes, des carrières et des sources** ».

Introduction :

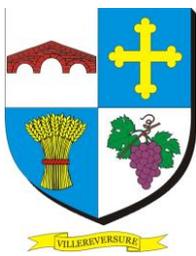
Ce nouveau chemin de randonnée, vous fera découvrir d'anciennes carrières où s'effectuaient le travail de la pierre, l'exploitation de la vigne avec encore aujourd'hui quelques vestiges de cette période (cabanes de vignes), ainsi que des anciennes sources qui alimentaient autrefois le village.

La distance est environ de 10km pour le circuit en rouge alors que la variante avec le circuit bleu fait 8 km. Il faut prévoir une durée approximative de 3h30.

Tout au long de ce parcours, vous pourrez découvrir de très beaux points de vue sur la vallée du Suran, les hameaux du village, les monts du Revermont... Le départ peut se faire devant la mairie.

1) Départ de la mairie, direction Sud (hameau de Cormorand). Suivre les balises rouges. Prendre la route de Cormorand sur 150 mètres. Au croisement avec une croix, tourner à gauche et suivre la rue de la Croix. Prendre la rue Traversière sur la droite puis la rue des Jardins sur la gauche. Arrivé sur la RD 42, tourner à droite et prenez le chemin de terre à proximité de la « ferme Gérard Corne ». Suivre ensuite le chemin en direction de la montagne.

2) Lors de l'ascension sur le chemin, vous découvrirez des anciens murets qui servaient à l'exploitation de la vigne ainsi que des vestiges d'anciennes cabanes qui permettaient aux vignerons de se mettre à l'abri ou de laisser leurs outils. Les dernières vignes étaient encore présentes en 1990 avant d'être arrachées. Vous passerez à proximité d'une source dénommée « fontaine salée » qui est un forage réalisé à la fin du XIXème afin d'alimenter en eau le village.



3) Vous arrivez sur une route goudronnée qui mène au village de Grand Coent. Deux possibilités s'offrent à vous. Soit prendre un sentier (suivre la variante bleue) soit prendre la route goudronnée. Continuer l'ascension. En passant par la route, Vous découvrirez un point de vue sur le village ainsi qu'une ancienne carrière où s'effectuait le travail de taille de la pierre. Arrivé au virage, prenez le chemin qui longe l'escarpement de la montagne. Vous découvrirez alors de très beaux points de vue sur les hameaux du village. Vous avez également la possibilité de prendre la route goudronnée (dans ce cas suivre la variante).

4) Suivre le sentier qui vous fera passer dans des anciennes carrières et continuer tout droit en suivant le marquage rouge. Vous passez à proximité d'une piste de décollage pour parapentes.

5) Vous arrivez à une intersection de plusieurs chemins. Suivre Curfin. Attention, la descente peut se révéler difficile avec une pente assez raide par endroit. Continuer à descendre en suivant le marquage rouge. Vous passez alors à côté d'anciennes vignes et de la source de Curfin qui alimentait autrefois le hameau.

6) Arrivé à Curfin, vous passez à côté de l'ancien alambic. Vous découvrirez de vieilles maisons construites avec la pierre jaune locale. Prendre la route sur la droite en direction du hameau des Feuilles. Passer le passage à niveau. Vous pouvez alors prendre un chemin de terre sur la gauche puis un autre chemin sur la droite. Celui-ci vous permettra de passer sur un ancien gué. En cas d'inondation, passez par le pont situé en contrebas. Vous pouvez aussi regagner le quartier de la gare en prenant la variante bleue qui longe la voie ferrée.

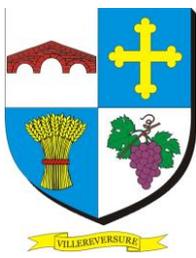
7) Vous arrivez dans le hameau des Feuilles. Au croisement, prendre à gauche et suivre le chemin des Frédières. Au virage, prenez ensuite le chemin de terre. Vous arrivez en face de l'ancienne école de Valuisant qui servit pour les enfants des hameaux des Feuilles, Valuisant, Rochefort et Curfin jusqu'en 1960 ?

8) Arrivée sur la RD42, longer la route sur 100 mètres (attention à la circulation) et prendre le chemin qui part à gauche en direction du hameau de Valuisant.

9) Arrivée au hameau de Valuisant, prendre la route de Rochefort au croisement sur la droite. A 10 mètres, tournez à gauche et prenez la passerelle qui vous permettra de revenir en direction du quartier de la gare. Cette passerelle fut construite en 1923 sous le mandat de Lucien Genty afin de remplacer un ancien passage à gué. Le montant des travaux s'élève alors à 10 000 francs. Cette passerelle sera l'objet de travaux de remise en état en 2009. Une pile sera construite afin de soutenir le tablier. Une fois la passerelle franchie, vous poursuivez sur un chemin de terre qui était autrefois l'unique accès reliant Cormorand la gare aux hameaux de Valuisant. En effet, la route pour aller à Simandre ne fut construite qu'entre 1843 et 1848. Attention à la circulation, vous longez de nouveau la RD 42 sur 300 mètres.



La passerelle en 1925.



10) Arrivée au quartier de la gare. Ce quartier a été construit avec l'arrivée du chemin de fer dans cette commune en 1876. Sur la droite, vous découvrirez une pierre indiquant l'altitude du village. Cette pierre est le dernier vestige de la gare détruite en juin 2010. Il vous suffit ensuite de rejoindre la mairie.

Raphaële montre des panneaux qui ont été installés à Jasseron. Elle se renseigne auprès de cette mairie pour avoir le nom du fabricant.

Le balisage de ce chemin pourrait se faire pendant les vacances de Pâques. De même, il faudra remettre de la peinture sur le 1^{er} circuit de randonnée (tour des hameaux).

5) Sélection de jeux pour enfants afin de réaliser un parcours sportif,

Demande de devis. Les installations seront à prévoir par les employés communaux.

P 104 : tyrolienne de 4 à 14 ans : 3784,39 € HT

P 105 : grimpe de 30 mois à 8 ans : 1621.70 € HT

p 108 : cadre à grimper : de 4 à 9 ans : 1003.51 € HT

p 121 : pont de tarzan : de 3 à 8 ans : 326,70 € HT

P 122 Poutre d'équilibre de 3 à 12 ans : 600.93 € HT

P 161 : mini parcours sportif pour enfants :

Question de l'implantation de ces installations : sur le terrain à côté du pôle médical, entre la salle de sport et la résidence de la grange Buisson, une partie au pont de Noblens ? Les pas de géant et le pont de Tarzan pourraient être installés à Noblens.

Calendrier : nous pourrions prévoir un aménagement de ces installations sur 5 ans.

6) Sélection des guirlandes de Noël,

Céline informe que la ville de Bourg dispose d'un site aux enchères pour vendre du matériel. Il n'y a pas de guirlandes.

Ont été repérées :

P 7 HALEY : 245 € HT

P 12 ECLATA 164 € HT



P 26 SOLO ET STARS (146 et 156 € HT)

Motifs 3 D p 46

P 58 : guirlande pétillante

P 88 : rideau de descentes fixes

P 118 : projecteur à leb rotatif

Il faudra faire un point avec Jérôme Churlet.

Nous pourrions mettre davantage d'illuminations sur la route de Neuville, dans les arbres dans le parc à proximité de

7) Questions diverses.

Ont été évoqués la restauration de la croix de Rochefort : Thierry Ponthus prévoit une intervention au cours du mois de mars.

La réfection des anciens pèse lait et du lavoir de Valuisant.